

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ, DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL
DE L'ÉGALITÉ ET DE LA FAMILLE



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ, DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL
DE L'ÉGALITÉ ET DE LA FAMILLE

المملكة المغربية
وزارة التضامن والتنمية الاجتماعية
والمساواة والأسرة



Au service
des peuples
et des nations

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL

Avis de report

Réf. 04-03-2020

Date : 20 avril 2020

Pays : Maroc

Description de la mission : Elaboration d'un guide bibliographique sur le handicap au Maroc.

Nom du projet : Programme d'Appui à la Politique Publique intégrée pour la promotion et la protection des droits des personnes en situation de handicap.

Durée de la mission/services (le cas échéant) : 70 jours ouvrables durant les six (6) mois d'Avril à Septembre 2020.

L'offre doit être soumise par courrier électronique à l'adresse procurement.morocco@undp.org au plus tard le 04 mai 2020 à 16h (heure Rabat).

Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par écrit ou par courrier électronique à l'adresse indiquée ci-dessus. Le PNUD répondra par écrit ou par courrier électronique, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires, sans mentionner l'auteur de la question.

1. CONTEXTE

Le Maroc connaît une dynamique profonde dans le domaine des droits de l'Homme, y compris les droits des PSH durant cette dernière décennie. Cet intérêt particulier accordé à la question du handicap est traduit par la ratification du Maroc la Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées (CIRDPH) et son protocole facultatif en avril 2009.

La Constitution de 2011 place la question du handicap au cœur des thématiques des droits et libertés des individus et précise la responsabilité du gouvernement d'inclure le handicap dans ses différentes politiques publiques.

La Constitution de 2011 place la question du handicap au cœur des thématiques des droits et libertés des individus et précise la responsabilité du gouvernement d'inclure le handicap dans ses différentes politiques publiques.

Conscient de ces engagements, le Ministère de la Solidarité, du Développement Social, de l'Egalité et de la Famille a entrepris des stratégies et des programmes, suite aux orientations du programme gouvernemental, afin de promouvoir les droits des PSH, on cite entre autres :

- ✓ Le renforcement de cadre juridique par l'adoption de la loi cadre n° 97.13 relatif à la protection et la promotion des droits des personnes en situation de handicap. Ladite Loi cadre fixe les objectifs, les orientations et les principes qui cadrent l'action de l'Etat dans le domaine du handicap, garantit le droit d'accès des personnes en situation de handicap aux prestations de santé et d'éducation et renforce l'insertion économique et sociale de ces personnes ;
- ✓ L'adoption de la Politique Publique Intégrée pour la Promotion des Droits des Personnes en situation de Handicap par la Commission Ministérielle, présidée par le Chef du Gouvernement et chargée du suivi de la mise en œuvre des politiques et programmes relatifs à la promotion des droits des PSH, le 24 Novembre 2015. Ladite politique a consacré le levier stratégique 2, traitant plus spécifiquement la question de la communication, de l'information et Média ;
- ✓ La réalisation de la deuxième Enquête Nationale sur le Handicap (ENH) en 2014 qui a été élaboré selon des critères scientifiques précis et permettra aux différents acteurs de doter des données fiables.

Il est à noter toutefois qu'actuellement au Maroc, il n'existe pas de base de données qui englobe l'ensemble des études et des recherches sur le handicap et les supports utilisés sont ainsi limités.

Actuellement, les départements gouvernementaux concernés, les acteurs territoriaux, les ONG, les universités ont besoin d'outils et d'éléments pour mieux comprendre la problématique du handicap et pour mettre en place des programmes de développement inclusif.

Ainsi, la promotion des droits des personnes en situation de handicap est une responsabilité collective qui interpelle tous les acteurs à tous les niveaux. Les secteurs publics sont appelés à promouvoir les recherches sur le handicap.

2. ÉTENDUE DES TRAVAUX, RESPONSABILITÉS ET DESCRIPTION ANALYTIQUE DES TRAVAUX PROPOSÉS

I. Les objectifs de la consultation

L'objectif de cette étude est de contribuer d'une part au développement de la recherche sur le handicap au Maroc et de capitaliser et mutualiser d'autre part, les efforts des acteurs concernés par la recherche sur le handicap.

Objectifs spécifiques :

- ✓ Réaliser un guide bibliographique sur tout ce qui a été produit sur le handicap au Maroc en matière d'études, enquêtes, recherches, écrits narratifs dans différents supports ;
- ✓ Décliner le guide bibliographique en une solution informatique permettant l'accès interactif ;
- ✓ Mettre à la disposition des chercheurs, du grand public et des pouvoirs publics concernés une base de données sur le handicap au Maroc ;
- ✓ Accessibiliser les données obtenues pour tout type de handicap.

II. Consistance de l'étude

Ce projet englobera une bibliographie thématique regroupant des documents sur le handicap au Maroc :

- ✓ En respectant les principales normes de présentation bibliographique en harmonie à l'*International Standard Bibliographic Description (ISBD)* – (Description bibliographique internationale normalisée) ;
- ✓ Et concernant:
 - Les ouvrages ;
 - Une partie, un chapitre, un tome de l'ouvrage ;
 - Un article de périodique ;
 - Un texte juridique ;
 - Un schéma, une carte, un graphique ;
 - Un article dans des actes de colloque ;
 - Des Mémoires / Thèses ;
 - Des publications électroniques.
- ✓ Prenant en compte les thèmes suivants :
 - Education ;
 - Psychologie ;
 - Médical ;
 - Rééducations fonctionnelles ;
 - Accessibilité ;
 - Juridique ;
 - Emploi ;
 - Loisirs ;
 - Accompagnement et action sociale ;
 - Histoires, BD ;

- Biographies.

La consistance de cette étude se déroulera selon les phases suivantes :

Phase 1 : Elaboration de la note méthodologique

Le soumissionnaire présentera une note méthodologique détaillée qui doit inclure :

- ✓ Le plan du déroulement de la collecte des données ;
- ✓ Les méthodes de recherche sitographiques ;
- ✓ Le choix des lieux bibliothécaires ; et
- ✓ Les outils de collecte, de traitement et d'analyse.

Phase 2 : Collecte des données

Cette phase concernera la collecte des données classées par type de production, thèmes, sites de production (auteur/ éditeur) conformément aux normes internationales.

Phase 3 : Descriptif du contenu du guide

Cette phase présentera un bref descriptif sur le contenu de chaque document du guide (entre 30 et 100 mots).

Phase 4 : Bibliographie thématique

Le soumissionnaire devra proposer dans cette phase, une construction de la *Bibliographie thématique selon les normes de référencement et citations.*

Phase 5 : Outil informatique

Le soumissionnaire doit produire un outil informatique de Gestion interactive de la bibliographie, à héberger dans le site du MSDSEF. Cet outil doit permettre l'actualisation et l'intégration de nouvelles publications sur la plateforme numérisée.

Phase 6 : Rapport final / Séminaire de présentation

Le soumissionnaire devra élaborer dans cette dernière phase, un rapport final retraçant le processus et présentant ce produit lors d'un séminaire de présentation.

III. Livrables et calendrier d'exécution

Le soumissionnaire rassemblera les compétences et expériences listées dans la grille de critères d'évaluation.

Le temps estimé de la réalisation de l'étude est **de 70 jours**, sur un délai global d'exécution de la prestation de **six (6) mois calendaires**, hors périodes d'arrêt et/ou de validation des livrables des différentes phases. Il est réparti par phase comme suit :

	Livrables	% paiement	Délai de réalisation
1	Note méthodologique présentant de manière détaillée la méthodologie de production de guide et de la solution informatique.	10%	1 mois
2	Données collectées par type de productions, thèmes, sites de production (auteurs/éditeurs). <i>Ce livrable devra être sous formats papier et Excel.</i>	20%	2 mois
	Descriptif du contenu du guide		

	Bibliographie thématique construite selon les normes de référencement et Citations. <i>Ce livrable devra être sous formats papier et Excel, accompagné d'un résumé.</i>		
3	Outil de Gestion interactive de la bibliographie facilitant la recherche et la consultation multicritères.	20%	1 mois
4	Rapport final retraçant le processus et présentant le produit final.	50%	2 mois

Ces délais n'incluent pas les périodes nécessaires pour la validation qui sont fixes à 15 jours ouvrables.

Tous les livrables susmentionnés devront être remis en langues arabe et française.

Ce délai commencera à courir à compter du lendemain de la date de signature du contrat.

IV. Communication du projet

Le soumissionnaire doit élaborer un plan de communication détaillé du projet qui doit comprendre :

- ✓ Un plan de communication détaillant les dates, agenda et participants ;
- ✓ Un Calendrier incluant les dates de réunion avec l'équipe de projet ;
- ✓ Un rapport d'activité bimensuel.

V. Documents mis à la disposition des soumissionnaires :

Le consultant se basera sur les références internationales et nationales et notamment celles décrites ci-dessous :

- ✓ **Références nationales**
 - Royaume de Maroc, la Constitution, 2011 ;
 - Loi-cadre 97.13 relative à la protection et à la promotion des droits des personnes en situation de handicap ;
 - Enquête nationale sur le handicap au Maroc (2014).

VI. Arrangements de gestion

- **L'interlocuteur du commanditaire:**

L'interlocuteur principal du commanditaire sera le PNUD.

Le pilotage de la consultation sera assuré par un comité de suivi composé de représentants du MSDSEF-UGP/PNUD. Ce comité accompagnera le prestataire dans la réalisation de la prestation. Il sera responsable des tâches suivantes :

- S'assurer de la conformité des livrables aux caractéristiques techniques exigées dans les Termes de références ;
- Examiner et émettre des remarques sur les livrables intermédiaires ;
- Valider les livrables finaux.

3. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

I. Compétences :

Pour mener à bien ce projet, le MSDSEF-UGP et le PNUD souhaitent bénéficier de l'appui d'un/e consultant/e disposant des compétences suivantes :

- ✓ Aptitude à travailler sous la contrainte des délais et des résultats en faisant preuve d'initiative, de dynamisme et de pro activité ;
- ✓ Aptitude et intérêt à travailler en équipe dans un environnement multiculturel ;
- ✓ Démontrer une intégrité en se conformant aux valeurs et normes déontologiques des Nations Unies ;
- ✓ Sensibilité et faculté d'adaptation à la culture, genre, religion, race, nationalité et âge ;
- ✓ Capacités d'expression écrite et orale et réelles aptitudes à formuler de façon claire et concise ses idées ; et
- ✓ Aptitude à communiquer de façon efficace en français.

II. Qualifications et expériences requises

Formation :

- ✓ Formation universitaire supérieure (Bac+5) dans le domaine des sciences sociales, de l'éducation, des langues ou équivalent avec une expérience obligatoire dans le domaine de pilotage de management d'actions ou projets sur le handicap.

Expérience :

- ✓ Posséder des expériences dans des études en matière de handicap au Maroc.

Langue :

- La maîtrise du français est indispensable aussi bien au niveau de l'écrit que de l'oral.

Il/elle devra avoir les compétences suivantes :

- Notions en informatique documentaire ;
- Excellentes capacités rédactionnelles ;
- Aptitude d'écoute et de pédagogie ; et
- Excellentes qualités de communication.

III. Engagements du consultant/e

- **Secret professionnel et confidentialité**
- ✓ Le/la consultant/e est tenue au secret professionnel pendant toute la durée de la mission et après son achèvement quant aux informations et documents dont il /elle dispose ou qui sont portés à sa connaissance à l'occasion de l'exécution de la mission ;
- ✓ Il/elle ne peut faire un usage préjudiciable des dits renseignements et documents qui lui sont fournis, pour accomplir leur mission.

4. DOCUMENTS A INCLURE LORS DE LA SOUMISSION DE L'OFFRE

Les consultant/es intéressé/es doivent soumettre les documents et renseignements suivants pour prouver leurs qualifications :

Le soumissionnaire constituera son offre comme suit :

- ✓ Lettre d'intérêt et de disponibilité et modèle de l'offre financière (selon modèle en annexe ;
- ✓ Lettre de soumission technique ;
- ✓ Compréhension des Tdr et propositions d'amélioration ;
- ✓ Proposition méthodologique : démarche méthodologique, sources de données (acteurs et documents à consulter), méthodes de collecte et d'analyse des données, et autres informations pertinentes ;
- ✓ Chronogramme détaillé de la prestation, y compris nombre de jours et d'hommes-jours pour chaque activité ;
- ✓ CV détaillé du consultant/e, faisant ressortir ses qualifications et références, avec les contacts téléphoniques et email à jour (commanditaires des prestations listées en références sur le CV) ;
- ✓ Expériences et références précises du soumissionnaire dans des prestations similaires accomplies durant les 5 dernières années, justifiées chaque fois que possible par des attestations ;
- ✓ Tout document utile et toutes informations jugées utiles pour mettre en valeur la proposition ;

Le soumissionnaire doit envoyer son offre, contenant la réponse point par point aux Tdr, par voie électronique au procurement.morocco@undp.org.

N.B : Le soumissionnaire doit répondre clairement à chacune des spécifications demandées. L'évaluation des offres se base essentiellement sur la réponse à chacune des exigences demandées dans cette consultation ainsi que sur l'aptitude du soumissionnaire à montrer son esprit d'analyse en développant davantage les missions demandées et en proposant s'il le juge nécessaire et pertinent des remarques ou compléments à ladite étude.

5. OFFRE FINANCIÈRE

- **Contrat forfaitaire**

L'offre financière doit indiquer le montant total du forfait, ainsi que les modalités de paiement précises et mesurables (quantitativement et qualitativement) relatives aux résultats concrets (à savoir, si les paiements doivent être échelonnés ou versés en totalité à la fin du contrat). Les paiements sont fonction du résultat, c'est-à-dire, à la livraison des services spécifiés dans les termes de référence. En vue d'assister le service demandeur dans la comparaison des offres financières, le montant forfaitaire de chacune de ces dernières sera détaillé (y compris, les voyages, les indemnités journalières et le nombre de jours de travail prévus.)

6. ÉVALUATION

Les consultants individuels seront évalués comme suit :

Analyse cumulative

En utilisant cette méthode d'évaluation pondérée, un contrat sera attribué au consultant individuel dont l'offre a été évaluée et déterminée comme étant, à la fois :

- Efficace/ conforme/ acceptable, et*
- Comme ayant' reçu le score le plus élevé, déterminé à partir d'un ensemble prédéfini de critères techniques et financiers pondérés, spécifiques à la demande.*

** Poids des critères techniques ; [70%]*

** Poids des critères financiers ; [30%]*

Phase 1 : Evaluation technique des offres :

Critères de l'évaluation technique	Points
Méthodologie :	.../50
- Pertinence de la note méthodologique proposée ;	.../30
- Bonne compréhension du travail demandé ;	.../10
- Chronogramme proposé ;	.../10
Qualifications et compétences du consultant	.../50
- Compétences dans les domaines des sciences sociales, de l'éducation, des langues ou équivalent (5 points par référence similaires) ;	.../20
- Expérience en matière de pilotage de management d'actions ou projets sur le handicap ;	.../10
- Niveau et pertinence de la formation académique ;	.../10
- Maîtrise de l'outil informatique.	.../10
Total	.../100

Important : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu :

→ Une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% des de la note maximal des offres techniques (100 points)

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux Termes de références.

Phase 2 : Evaluation financière comparative des offres :

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$F = 100 * \frac{P_{\min}}{P}$$

P : Prix de l'offre
Pmin : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disant.

Phase 3 : Analyse technico-financière :

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

→ 70% pour l'offre technique

→ 30% pour l'offre financière

$$N = 0,7 * T + 0,3 * F$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

Annexe

Annexe 2- Modèle de lettre de disponibilité et de l'offre financière

Annexe 1- Conditions générales relatives aux consultants individuels.